

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Table with 2 columns: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, Aux deux publications réunies.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, première insertion, Dix lignes et au-dessous, première insertion, etc.

CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.

M. DE LA MENNAIS.

Nous n'avons à dévotuer aucune de nos paroles en tant que sincères, mais nous nous sommes souvent trompés, et même gravement.

LA MENNAIS.

Il ne faut exiger des hommes et des esprits que ce qu'ils peuvent à chaque époque.

TITRES. — Histoire de la Révolution française.

(Suite et fin.)

Cette manière hardie et neuve de rendre au catholisme une popularité prodigieuse fut un succès complet auprès des classes inférieures. Le peuple et les jeunes gens lui parlèrent de liberté et de progrès social; il les voyait prendre l'initiative des questions les plus brûlantes, les examiner sans crainte et les poursuivre jusque dans leurs extrêmes conséquences; il voyait deux prêtres et un pair de France se constituer maîtres d'école de leur autorité privée, et revendiquer la liberté d'enseignement à la barre de la plus haute cour du royaume. Le peuple voyait tout cela; il ne comprenait pas trop l'intervention du pape en cette affaire; mais comme c'était du très nouveau, il applaudissait.

Par la même raison, les hauts dignitaires de l'Église française déclinaient des mandements contre cette démocratie en soute, et sollicitaient vivement auprès du Saint-Siège une bulle de censure. A Rome, on ne savait trop comment fumer la bouche à des amis loquaces qui voulaient absolument dater le pape d'une puissance effrayante. Huit siècles plus tôt l'ambassadeur Hildebrand était assis au côté des rédacteurs de l'Éclair; mais Grégoire XVI ne se souciait guère du rôle orgueilleux de dictateur républicain; et cependant, malgré son peu de sympathie pour ces doctrines audacieuses, il regardait avec une condamnation. Pour mettre fin à toute incertitude, M. de La Mennais annonça qu'il suspendait son journal et qu'il allait à Rome chercher à Rome une sanction ou une censure. Ce voyage n'eut d'abord aucun résultat. Après plusieurs tentatives inutiles pour obtenir une décision formelle, M. de La Mennais s'était décidé à venir en France, en annonçant sa résolution de recommencer ses travaux, lorsqu'à son passage à Menhail il reçut la fin de sa lettre encyclique du 15 août 1832, dans laquelle le pape condamnait de la manière la plus claire et la plus positive, sans cependant désigner, les doctrines de l'Éclair. De retour à Paris, M. de La Mennais s'empres de se soumettre en déclarant que le journal ne paraîtrait plus, et que l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse était dissoute.

Cela fut, le vigoureux lutteur sortit un instant de l'arène; mais c'était pour y rentrer bientôt. Peu satisfait de la précédente déclaration, le pape exigeait de plus une adhésion absolue à l'encyclique; or l'encyclique nommait la liberté de conscience une maxime absurde, un délire, la liberté de la presse une liberté funeste dont on ne saurait avoir assez d'horreur, la résistance au prince un crime; très médiocrement convaincu de la justice de ces qualifications pontificales, M. de La Mennais se faisait tirer l'oreille pour les sanctionner de sa signature; enfin, après maints pourparlers et correspondances dont le détail serait trop long; après une première adhésion jugée incomplète, une seconde adhésion jugée perverse par ses réserves, M. de La Mennais se décida à adhérer purement et simplement. «convaincu, disait-il à l'archevêque de Paris, qu'en signant cette déclaration il signait implicitement que le pape était Dieu, et tout prêt à le signer explicitement pour avoir la paix.» Une soumission ainsi brusquée couvrait une révolte.

M. de La Mennais, démonté en apparence, retrouvait mystérieusement ses forces dans la solitude de La Chénouette, et se préparait à pousser ce terrible cri de guerre qui retentit d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Paroles d'un Croquant furent publiées en mai 1834. A l'apparition de ce manifeste jeté brusquement au nom de Dieu, à la face des puissances de la terre, il se fit dans le monde une égale explosion d'enthousiasme et d'anathèmes. En même temps que Grégoire XVI, dans une nouvelle encyclique du 7 juillet, réprouvait et condamnait ce livre, pitêt par son volume, mais immense par sa perversité, le parti révolutionnaire tendait les bras au déserteur de l'Église, et le proclamait courageux, nouveau, grand, sublime, le seul prêtre de l'Europe (1). Nous n'avons à nous prononcer ici, ni sur la justice plus ou moins contestable de la critique et de l'éloge, ni sur la valeur intrinsèque de cette Muraille biblique; comme œuvre de style et de poésie, c'est sans contredit un beau livre, comme œuvre de vérité et de raison, c'est autre chose.

(1) Leminier, Revue des Deux-Mondes, 1834.

Après avoir été catholique ultramontain et ultra-monarchiste, M. de La Mennais ne pouvait pas être démocrate à demi. S'il est des hommes qui possèdent et dirigent leur pensée, il en est d'autres que leur pensée maîtrise et entraîne. M. de La Mennais est un de ces derniers; une fois dépouillé de sa robe de prêtre, une fois plongé dans le fleuve boueux des passions politiques, M. de La Mennais s'est livré au courant. Homme de méditation et de solitude, il s'est fait une vie d'agitation et de combat; homme de douceur et de paix, il a poussé des cris de haine et de guerre; nouveau Pierre l'Hermite, il s'en est allé par le monde, prêchant partout la grande croisade des peuples contre les rois. Toutefois, à mesure que M. de La Mennais avance dans la voie difficile qu'il s'est choisie, il semble que sa pensée commence à perdre un peu de cet élan furieux et emporté du point de départ (1). Sous ce rapport, l'ouvrage intitulé Affaires de Rome, et publié deux ans après les Paroles d'un Croquant, mérite une attention sérieuse. Il y a beaucoup d'important dans ce livre; mais il y a aussi beaucoup de tristesse, beaucoup de douceur, beaucoup de souffrance, quelque chose qui ressemble à un regret. Il semble que, fatigué de sa course impétueuse, M. de La Mennais ait voulu s'arrêter un instant entre son passé et son avenir, pour jeter un dernier et mélancolique regard sur ses croyances d'autrefois, aujourd'hui mortes, ensevelies. Au milieu de Rome, cette grande ruine, au fond du courant des Théâtres, l'athlète au repos rêva plus d'une fois le bonheur d'une vie paisible écoulée à l'ombre d'un cloître, sous l'œil de Dieu.

Le Livre du Peuple, venu après, est une espèce de catholicisme populaire, où M. de La Mennais s'efforce d'élever le peuple à la hauteur de la mission qui l'appelle à remplir; à côté de quelques pages haineuses, il en est d'autres où la morale la plus consolante et la plus pure se revêt des formes les plus gracieuses. Dans sa dernière production, intitulée de l'Esclavage moderne, M. de La Mennais s'efforce d'établir, en faisant assez souvent violence à l'histoire, que le prolétaire d'aujourd'hui est plus asservi, plus torturé, plus misérable que l'esclave antique et le serf du moyen-âge. La première moitié du livre est furibonde: «Peuple, peuple, réveille-toi enfin! esclaves, levez-vous, rompez vos fers, ne souffrez pas que l'on dégrade plus longtemps en vous le nom d'homme» (2). Avant de courir aux armes, que le peuple veuille bien tourner la page, et dans ce qui suit il trouvera fort heureusement la réfutation absolue et radicale de ce qui précède.

« Sachez bien premièrement, et n'oubliez jamais, dit M. de La Mennais (3), qu'à aucune époque il n'y a de possible que ce qui est permis dans les esprits, ce qui, préparé peu à peu, est devenu l'objet d'une attente et d'un désir général; que toute réforme qui se présente comme une perturbation radicale des choses existantes, le renversement de ce qui a encore dans les idées, les habitudes, les mœurs, l'opinion vraie ou fautive des masses, des racines vivantes, échoue toujours; qu'ainsi rien de plus pénible que les purs systèmes de l'esprit, principalement s'ils offrent un fâcheux caractère de rigidité absolue; que les théories contestées, le fusent-elles même à tort, les théories qui répugnent au grand nombre, les spéculations économiques et philosophiques sont inapplicables au moins actuellement. Elles ont pour effet d'effrayer et de retirer des bords dans un déplorable inertie les hommes même les mieux disposés et dont le concours serait le plus utile, quelquefois le plus indispensable. » Nous recommandons ces lignes, pleines de sens pratique et de haute raison, à tous ceux dont le cerveau a pu être troublé par la poésie frénétique et opiniâtre des Paroles d'un Croquant. Le génie est comme la lance d'Achille; nul mieux que lui ne peut guérir les blessures qu'il a faites (4).

Les écrits de M. de La Mennais, surtout ceux de la dernière partie de sa vie, fourmillent de contradictions de ce genre; et à elles seules, du reste, ces contradictions suffiraient pour établir sa parfaite honnêteté. Nous sommes convaincu que quand M. de La Mennais prend la plume pour fuser le brande-bas général du combat, il s'opère en lui comme une lutte; une organisation tendre et mystique se déchaîne sous l'étreinte d'une volonté fouguse; la tête dit oui, le cœur dit non, mais la tête l'emporte; l'apôtre hésite, le tribun entraîne l'apôtre; et y a dans cette âme du saint Augustin et du Brutus; le Brutus domine; et M. de La Mennais, le prêtre démocrate, ne ressemble pas mal à ce prélat belliqueux du moyen-âge, qui, à la bataille de Bouvines, ne voulait d'autre arme qu'une massue, parceque sa religion lui défendait de

(1) Quand j'écrivais ces lignes, la dernière brochure de M. de La Mennais n'avait pas encore paru.

(2) De l'Esclavage moderne, p. 62.

(3) De l'Esclavage moderne, p. 66.

(4) Comparez surtout le passage cité plus haut à cette production récente, intitulée: Le Pays et le gouvernement, et voyez si M. de La Mennais n'est pas à lui-même son plus rude adversaire.

répondre le sang, et qui, au plus fort de la mêlée, bénissait d'une main les nombreux ennemis qu'il assommait de l'autre.

Reste à préciser quel est jusqu'ici le dernier mot de M. de La Mennais en religion et en politique. Après avoir demandé d'abord la réparation absolue de l'Église et de l'État, puis la domination de l'Église sur l'État, M. de La Mennais nous parait appeler aujourd'hui la fusion de l'Église dans l'État. Il a rompu sans retour avec le dogme catholique; il déclare que «le christianisme, aujourd'hui enseveli sous l'enveloppe matérielle qui le recouvre comme un suaire, reparaitra dans la splendeur de sa vie perpétuellement jeune, et que le monde ne formera plus qu'une même cité qui naîtra dans le Christ son législateur suprême et dernier (1). » C'est on d'autres termes la même pensée formulée par M. de Lamartine sous le nom de Christianisme législatif.

En politique, M. de La Mennais est peut-être le plus avancé de nos radicaux modernes; car il appelle à haute et intelligible voix le peuple à exercer directement et dès aujourd'hui sa souveraineté, à se constituer avec l'égalité absolue pour dogme, et pour forme gouvernementale la république.

On comprend très bien que nous n'avons pas la prétention de discuter en quatre pages une question aussi grave; toutefois nous croyons devoir résumer en peu de mots, avec tout le respect que nous professons pour la personne et le talent de M. de La Mennais, les impressions qu'un fait naître en nous une étude consciencieuse de son système.

Que le mouvement ascensionnel des choses humaines, que le développement toujours croissant de l'industrie et des lumières, que les enseignements du passé, que les agitations du présent, que tout cela soit le présage certain d'une grande transformation sociale; qu'une plus forte somme d'individualités intelligentes ait naturellement pour conséquence une plus égale répartition de droits politiques; que la classe moyenne, à cette heure plus spécialement dépositaire des intérêts généraux, doive un jour ouvrir ses rangs au peuple et se fonder avec lui dans une grande et belle unité sociale; qu'en un mot l'avènement de la démocratie pure ne puisse soit dans l'avenir, c'est là une pensée logique et commune à presque tous les hommes éminents de l'époque, depuis Saint-Simon jusqu'à Chateaubriand, depuis Béranger jusqu'à Lamartine.

Mais que le peuple, tel qu'il est aujourd'hui, ou plutôt tel que l'entend M. de La Mennais, c'est-à-dire tout ce qui ne possède pas et tout ce qui est ignorant, soit appelé brusquement à posséder et à exercer sur l'heure une action gouvernementale; que la souveraineté du peuple, qui ne saurait être qu'une souveraineté ayant conscience d'elle-même, devienne la souveraineté de la force brutale et du nombre, ceci est un système qui nous parait aussi faux en principe que fécond en résultats funestes.

Et qu'on ne dise pas que nous créons des chimères pour nous donner le plaisir de les détruire; car si ce n'est pas la pensée première de M. de La Mennais, on ne peut nier du moins que ce ne soit la conséquence forcée de sa politique.

Relisez ces tableaux que M. de La Mennais fait du monde extérieur, tableaux lugubres qu'on dirait tracés sous l'influence d'un cauchemar, vous y verrez toujours la société divisée en deux classes d'hommes; des victimes en foule, et quelques bourreaux; d'une part, une impénétrable minorité, superbe, insolente, rangueuse, vivant grassement dans l'indolence et la joie; d'autre part, une immense majorité, pâle, malade, exténuée, tyrannisée, martyrisée et mourant de faim. L'enfer du Dante est un paradis à côté de certaines pages de brochures de M. de La Mennais. Si c'est là de la poésie, est-ce de la vérité? Quant à nous, nous déclarons sur notre âme et conscience n'avoir jamais rencontré un seul prolétaire disposé à se laisser taillader ou couper en quatre pour le bon plaisir d'autrui; et nous a paru, grâce à Dieu, que le nombre des gens qui meurent de faim est de plus en plus restreint; sans doute il y a encore sous le ciel beaucoup de déplorables misères; sans doute le peuple est encore bien loin de cette prospérité que lui réserve l'avenir; mais la doit-il chercher dans l'exercice prématuré et dangereux de droits politiques qu'il comprend à peine, ou dans le développement paisible de l'industrie? ou le club ou à l'école, dans le Contrat social ou dans la Science du bonhomme Richard? Pour nous la question n'est pas douteuse; donnez d'abord au peuple du bien-être, du savoir et de la moralité; ne lui donnez pas de passion, il n'en a pas besoin, il en a à vendre; quant à l'initiative politique, elle lui viendra d'elle-même, du jour où il sera en état de l'exercer.

Et d'ailleurs cette classe moyenne, M. de La Mennais accuse avec tant de fureur de monopoliser tous les droits sociaux, ne se recroûte-t-elle pas sans cesse dans les rangs du peuple? Ne voit-on pas tous les jours l'ouvrier devenir maître, l'artisan rentier? L'origine des hauts barons do comptoir se perd-elle donc

(1) Livre du Peuple.

déjà dans la nuit des temps, et l'égalité absolue que réclame si ardemment M. de La Mennais peut-elle être jamais autre chose que le libre concours de tous à tout, que la faculté donnée à chacun d'être tout ce qu'il peut être? Non pas que nous prétendions que cette faculté, reconnue en droit, existe en fait dans toute sa plénitude; non pas que nous méconnaissions les obstacles de tous genres qui arrêtent encore le mouvement d'ascension des supériorités; mais enfin la lice est ouverte à tous, et entre le difficile d'aujourd'hui et l'impossible d'autrefois il y a un abîme.

En résumé, M. de La Mennais nous parait avoir manqué son but en le dépassant: le peuple, ce n'est pas seulement l'extrême misère et l'extrême ignorance; le peuple, c'est l'agriculteur, c'est l'artisan, c'est le soldat, c'est le bourgeois, c'est l'industriel, c'est l'avocat, c'est le médecin, c'est l'artiste, c'est tout le monde. Qu'un gouvernement s'appelle monarchie ou république, la souveraineté du peuple ne sera jamais la souveraineté exercée par tous sur tous, mais bien la souveraineté déléguée par une majorité compétente à un ou à plusieurs pour être exercée dans l'intérêt de tous. La suprématie sociale n'est pas affaire de chiffres, elle se démontre pas, elle se manifeste, on la voit, c'est dans l'ordre, et la pire de toutes les tyrannies serait celle d'une majorité intelligente, si elle était possible. Ainsi donc, quand M. de La Mennais, emporté par un enthousiasme au fond, crie aux prolétaires: Levez-vous! combattez vos oppresseurs! vous êtes mille contre un à vous le gouvernement! l'illustre écrivain croit faire de la démocratie, et il nous semble qu'il fait tout simplement de la chimazogic.

Toutefois, malgré l'exagération de ses désirs, de ses tristesses et de ses colères, M. de La Mennais n'est pas moins un des plus grandes intelligences et un des plus nobles cœurs de ce temps-ci. Quand l'indifférence et dans toutes les âmes, quand les individualités s'éloignent et s'éloignent d'un odieux manège d'égoïsme, et l'ignoble maxime du chacun pour soi est à l'ordre du jour, on aime à voir un homme souffrir des souffrances des autres, s'abreuver des douleurs du pauvre, le grand autre mesure par la pensée, comme pour s'imposer une amertume plus vive; s'efforcer, sans en se trompant, d'y porter remède, et de conserver presque seul, au milieu de l'apathie générale, le zèle de la charité, l'énergie de la volonté et les trésors de la foi. C'est un rude chevalier d'idées que ce prêtre. Dans la marche pénible et lente de l'humanité vers l'avenir, il s'est placé à l'avant-garde; impétueux, infatigable, les yeux fixés vers le point lumineux qu'il brûle d'atteindre, il galope sans relâche, harcèle les systèmes qui le portent, jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés; et alors, changeant de système sans changer de route, il continue sa course rapide. Au cavalier pressé d'arriver, qu'il portent les courriers morts laissés derrière lui!

JOURNAL DES DAMES.

L'UN VEUU.

(Suite.)

—Je fus à ma grande satisfaction, mais au grand désespoir de ma famille, dit le curé de Flandre, compris dans la levée des gardes d'honneur ordonnée par l'empereur le 5 avril 1813, et je vis le feu pour la première fois à la bataille de Dresde. Après la déplorable affaire de Leipzig, je rentrai en France avec l'armée, et je fus décoré au combat de Champaubert. Parvenu au grade de capitaine de dragons, j'obtins, en 1823, la faveur de servir en Espagne, comme officiers d'ordonnance, un des généraux qui accompagnèrent alors M. le duc d'Angoulême. Pendant cette mémorable campagne, dont l'esprit de parti a voulu méconnaître la gloire et l'utilité, je me liai avec un jeune officier plein de bravoure, le jeune baron Henri de Vaucelroy; l'aménité de son caractère, la noblesse et la générosité de ses sentiments m'avaient singulièrement attaché à lui, et je pensais, après l'expédition, à s'arrêter avec moi en Flandre, chez ma mère, à qui je devais bien quelque dédommagement pour les inquiétudes que j'avais causées à sa tendresse. A son tour, Henri me pressa vivement de l'accompagner en Belgique, où sa famille possédait une très-belle habitation. J'acceptai avec empressement, et le 7 août 1824 j'étais avec mon jeune camarade dans l'avoué du château d'Omeze. Nous étions attendus; aux premiers coups de fouet de notre postillon, chacun se précipita sur le perron pour nous recevoir, et, en moins d'instants que je n'en mets à vous le dire, Henri avait passé dix fois des bras de sa mère dans ceux de sa sœur, toute tremblante de plaisir et d'émotion. Mon ami me présenta à ces dames, et j'appris la série de compliments et de témoignages de reconnaissance dont je fus l'objet, j'avais sauvé la vie à Henri,—pour vous faire le portrait de mesdames de Vaucelroy.

La baronne pouvait avoir quarante ans; elle avait été remarquablement belle, et conservait

encore une régularité et une délicatesse de traits, auxquelles se joignait s'éternité dans le visage qui annonçait toute la pureté de son âme; elle était veuve depuis trois ans, et la religion seule avait pu lui donner la force de supporter un événement si prématuré et si accablant pour son exquise sensibilité; les regrets qu'elle donnait à son mari se manifestaient à chaque instant, soit par l'éloge de son noble caractère, soit par une larme qui apparaissait dans ses yeux au souvenir du bonheur goûté pendant cette trop courte union. Mine de Vaucelroy attirait à elle, et au bout de quelques heures elle avait conquis votre affection et votre confiance, tant elle était gracieuse et de tact à s'enquérir de ce qui pouvait vous intéresser, à s'identifier avec vos pensées, qu'elles fussent tristes ou gaies.

Mlle Louise de Vaucelroy, sans être ce que le monde appelle une belle femme, avait un physique extrêmement agréable; elle était bien prise dans sa taille, et sa physionomie surtout avait une expression de douceur et de bienveillance qui captivait au dernier point; son regard, d'une modestie admirable, était cependant vif et pénétrant, par cela même que ses pensées, pures comme le cristal d'une fontaine, lui permettaient de l'arrêter sans trouble sur tous ceux à qui elle parlait; son esprit, naturellement gai et brillant, était orné, mais dénué de toute prétention, et cette qualité, la première de toutes pour les relations intimes, prêtait à sa conversation un charme inexprimable. Mais ce qui attachait surtout à cette aimable et charmante personne, c'était une égalité d'humeur inaltérable, une charité sans réserve à l'égard du prochain, et la générosité du cœur, la piété de l'âme, dons précieux de Dieu, qu'elle réunissait au plus haut degré. Jamais Mlle de Vaucelroy ne se laissait aller à une parole de blame ou de critique à l'égard de qui ce fût; mais sa honte la portait naturellement à défendre ses amis qu'on accusait devant elle, à justifier ses amis à faire braver ceux qu'elle aimait; quant à ses ennemis, je dois le dire, elle n'avait pas à exercer son indulgence envers eux, car je ne lui en ai jamais connu.

Pour moi, monsieur, hélas! livré à la dissipation d'une carrière militaire, emporté par le torrent des passions, et sous le poids des erreurs qu'un jeune officier partage avec des camarades qui ont cependant la prétention d'être toujours au-dessus de tous les préjugés, j'avais jusqu'à lors gaspillé ma vie; j'avais un attachement succédant à un autre, mais, en vérité, sans occuper sérieusement mon esprit même mon cœur qui, en s'y livrant, les repoussait souvent intérieurement; le résultat inévitable de ces liaisons passagères était la perte d'une illusion et un surcroît de mépris pour les femmes. Insensé! je les jugais toutes d'après des tristes et rares exceptions, et j'oubliais que ma mère, ma sœur, modèles de vertus, et tout d'autres, pieuses, résignées, admirables dans l'accomplissement de leurs devoirs d'épouse et de mère, dans leur dévouement pour les pauvres, vengeaient amplement leur sexe de mon sot dénigrement.

Mais, monsieur, peu de semaines s'étaient écoulées depuis mon arrivée à Omeze qu'une révolution complète s'était opérée dans mon intelligence des choses, et principalement dans l'appréhension des hommes et des opinions du monde. Mon cœur, mon esprit, mes croyances, tout était bouleversé, et ce changement, c'était l'ouvrage d'une jeune fille de vingt ans. Il ne convenait pas au caractère que j'ai revêtu, je ne voulais point, même dans la situation actuelle de mon cœur, entrer dans les détails des sentiments qui inondèrent alors mon âme; je ne vous peindrai donc point la passion que m'inspira bientôt Mlle de Vaucelroy, je vous dirai seulement que je connus, pour la première fois, ce qu'était une affection pure et légitime, un attachement véritable, je compris, en un mot, le dévouement et l'amour; je rougisais de toutes les émotions qui avaient traversé mon cœur jusqu'à lors; jugez, monsieur, si je les regrette, si je les déteste aujourd'hui! Mon attachement pour Louise augmenta rapidement; mais, en se développant, il s'épurait et s'épurait toutes mes autres sensations. Je n'avais jamais arrêté mon esprit sur les questions religieuses; sans être incrédule et même avec un fond de foi, j'avais néanmoins négligé toute pratique; je dois le dire cependant, j'étais resté avec deux prières que je n'avais pas passées un jour de ma vie sans réciter, surtout à l'approche d'une bataille, un Pater et un Ave, mais c'était, hélas! plutôt par habitude, par respect pour ma bonne mère, et souvent, mon Dieu! dans quelle triste disposition d'esprit!

La piété si douce, si expansive, l'instruction religieuse si profonde de Mlle de Vaucelroy me touchèrent au dernier point et me firent désirer ardemment de revenir à ces croyances naïves, à ces pratiques pieuses qui embellissaient toujours le souvenir de mes premières années; je sentais le besoin de respirer ce parfum d'amour de Dieu et de confiance en la sainte Vierge que je me rappelle avoir obaumé l'époque que je compte ma première communion. Néanmoins, toutes ces sensations n'étaient encore, pour ainsi dire, que superficielles; j'étais travaillé par la grâce, mais je ne l'avais pas mérité, et il fallait, sans doute les prières d'un ange et l'épreuve d'un malheur pour me l'obtenir.

CHAMPAGNE

A VENDRE, Quelques Caisnes de CHAMPAGNE de la célèbre Maison de MAX, SUTAIN & Cie., de Rheims, Par ED. PAYNE, Agent pour le Canada. 184, Rue Notre-Dame. —AUSI— Un assortiment général de vins et de liqueurs dans leur état naturel. Montréal, 12 Mars, 1846.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Sera vendu et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, DIMANCHE le 29 du courant, après le service divin du matin, à la porte de l'Eglise Paroissiale, après trois crises ou publications à être faites après trois dimanches consécutifs, c'est-à-dire savoir :

UN Emplacement situé au faubourg Québec, de Montréal, sur la terre des héritiers Beaudry, de la contenance de quarante pieds de front sur 70 pieds de profondeur, tenant par devant à la rue La Visitation, par derrière au vendeur, d'un côté à la rue LA CHARBONNEAU, et d'autre côté à DELE V. BEAUDRY, avec une Maison et Ecurie dessus construites. Pour les conditions, s'adresser à M. Toussaint Le Compte ou au Notaire soussigné. J. H. JOBIN, N. P. No. 83, coin des rues St. Paul et St. Vincent. 12 mars, 1836.

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Sera vendu, au plus haut enchérisseur, à la porte de l'Eglise Paroissiale de Montréal, DIMANCHE, le 29 de Mars courant, à l'issue du service divin du matin. Emplacement dépendant de la communauté qui a existé entre Louis Picard, boucher, et feue Elizabeth Homier, son épouse, situé dans le faubourg St. Laurent, de 40 M. 80 pieds sur la rue St. Constant, joignant d'un côté à M. Desmarreaux et d'autre côté à M. Curley, avec une Maison, une Cochonnerie et une Ecurie dessus construites. S'adresser sur les lieux à Louis Picard, ou au soussigné. J. A. LABADIE, N. P. 9 mars, 1846.

MAGASIN AVEC LOGEMENT A LOUER

UN premier Mai prochain, une partie du Magasin occupé à présent par le Soussigné près du Marché Neuf. Le devant du magasin sera construit en Filles consistant en deux portes et un chassis.—S'adresser à M. F. LESTÉ, 81 Rue St. Paul. 12 mars.

A LOUER.

UNE GRANDE MAISON de HUIT LOGEMENTS, avoisinant le terrain récemment acheté par le Gouvernement, situé au haut de la Rue de la Visitation. Cette Maison est très bien adaptée pour une MAISON DE PENSION ou MAGASIN d'Epicerie, vu les grands travaux qui seront faits dans les environs, dans le cours de l'été prochain. —DE PLUS— Une MAISON neuve, de 4 logements, rue Barré, faubourg St. Joseph, avec une grande Cour et Dépendances. Possession immédiatement. —AUSI— Une superbe MAISON en pierre de taille à 3 étages, de deux logements, très bien achevée et très convenable pour deux familles très respectables, située à deux minutes du marché neuf, rue du Champ de Mars. —AINSI QUE— Trois MAISONS en Briques, à deux étages, de six logements, formant le coin Ouest du carré Papineau, nouvellement finies, avec un magasin et de belles dépendances, etc.; prix \$30. S'adresser à H. LIONAIS, Rue Notre-Dame. Montréal, 17 Mars, 1846.

ATTENTION!

LE SOUSSIGNE informe ses amis et le public qu'il est prêt à recevoir des commandes pour achat d'EPICERIES, VINS, PROVISIONS, MARCHANDISES SECHES &c. &c. R. DESRIVIERES, No. 81 Front St. N. B. UN Crédit libéral sera accordé pour toute commande excédant £25, New-York 15 Mars 1846.

UN NEGOCIANT établi depuis plusieurs années dans le Commerce d'Epicerie et voulant étendre ses affaires, désire prendre un associé qui aurait des capitaux et serait capable de gérer un Commerce d'importation qu'on se propose d'établir dans cette ville au 1er Mai prochain. S'adresser par lettre à Box 1033 Post-Office, New-York.

ON aura besoin en cette ville au 15 Avril prochain dans un Magasin (en gros) d'Epicerie, d'un jeune homme connaissant les langues Anglaise et Française, et la tenue des livres par entrée double. S'adresser par lettre affranchie, comme suit Box 1033 Post-Office, New-York. Montréal, 13 Mars, 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT, RUE COTÉ No. 14.

ON trouvera constamment à cet ETABLISSEMENT, PLUSIEURS MILLIERS de PLANTES RARES de toutes espèces. Cette collection est la plus considérable à présent de l'Amérique. On invite le public à la venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection. On ne paye rien pour voir. Rue Coté, derrière la Banque de Montréal. Montréal, 17 mars, 1845.

A VENDRE, 125 Tonnes de WHISKEY de M. MOLSON et M. Dow, achetées avant l'augmentation du prix. P. JODOIN & CIE. Rue St. Paul No. 104. 6 mars

MAISONS A LOUER.

A LOUER. Une maison maintenant occupée par l'Honorable PAPINEAU, encoignures des rues Craig et St. Dominique, près de Champ de Mars. On y trouve BAINS, CABINET-D'AISANCE, et un APPAREIL NOUVEAU et COMPLET de CUISINE. —Possession au 1er mai. S'adresser à P. MOREAU. Montréal, 13 févr., 1846.

A LOUER, DEUX MAISONS, sur la Place Albert, rue St. Urbain, bien finies, avec Bains, etc. —AUSI— Une MAISON à deux étages et élégamment finie, rue Laguchetière, vis-à-vis la Place Albert. S'adresser à ALFRED LA ROCQUE, No. 59, Grande rue St-Jacques. Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER, et possession au 1er Mai, une MAISON neuve, en pierres de taille, à deux étages, bâtie sur une Terrasse, rue St. Denis, près de l'Évêché, avec écurie, remise, etc. S'adresser à L. A. HUGUET LATOUR, Rue St. Vincent, No. 16. Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER, De gré à gré les MAISONS et dépendances situées sur le marché-neuf près des propriétés de S. GIRALDI et occupées par les Sieurs BLANCHARD et autres. Pour les conditions s'adresser à JOHN JORDAN, écrivain, rue Notre-Dame ou à P. E. LECLERE. N. B. Si ces propriétés ne sont pas louées d'ici à SAMEDI, le 14 du courant, le bail en sera mis à l'encher sur les lieux le dit jour à 10 heures du matin. Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER. Le haut de cette Maison avantageusement située dans la rue St. Gabriel au No. 31, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, cette partie de maison peut convenir à une famille, ou à des hommes de profession pour Bureaux. S'adresser au propriétaire. LEWIS T. DRUMMOND, Rue Craig Montréal, 6 Février, 1846.

DEUX MAGASINS et DEUX LOGEMENTS, au-dessus des Magasins, situés, rue Notre-Dame, Nos. 130 et 131. Possession au 1er Mai. S'adresser aux Soussignés. No 124 BEAUDRY & FRERE. Montréal, 27 fév.

A LOUER. Une jolie MAISON, à un étage, nouvellement finie, et avantageusement située dans la Grande Rue du faubourg St. Antoine, ayant l'avantage d'un Jardin, Puits, Etable, Hangar et autres Bâtisses. N. DUMAS, Avocat. 6 mars.

A LOUER. Une Maison à deux étages, située sur la rue St. Louis, peinte en jaune, contenant dix appartements, avec grande cour, Hangar et écurie. Une autre, située sur la rue Visitation, (Faubourg Québec) à un seul étage, contenant deux logements, avec une cour spacieuse, grange, écurie, remise et autres bâtisses. Deux autres, situées sur la rue Panet, (Faubourg Québec) à deux étages, le devant en imitation de pierre de taille, et très bien finie, ayant une grande galerie au second étage, sur le derrière de la maison, avec bonnes cours, écuries et remises, le tout neuf et très bien fini, pour loger quelques familles respectables. Pour les prix et conditions, s'adresser à F. PERRIN, écrivain, rue Notre Dame, vis-à-vis l'Eglise anglaise. 10 Mars, 1846.

A LOUER. Une Maison à deux étages, située sur la rue St. Louis, peinte en jaune, contenant dix appartements, avec grande cour, Hangar et écurie. Une autre, située sur la rue Visitation, (Faubourg Québec) à un seul étage, contenant deux logements, avec une cour spacieuse, grange, écurie, remise et autres bâtisses. Deux autres, situées sur la rue Panet, (Faubourg Québec) à deux étages, le devant en imitation de pierre de taille, et très bien finie, ayant une grande galerie au second étage, sur le derrière de la maison, avec bonnes cours, écuries et remises, le tout neuf et très bien fini, pour loger quelques familles respectables. Pour les prix et conditions, s'adresser à F. PERRIN, écrivain, rue Notre Dame, vis-à-vis l'Eglise anglaise. 10 Mars, 1846.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE MUSIQUE, Par T. F. MOLT, Organiste de la Cathédrale de Québec. Cet ouvrage indispensable dans tout pays où le goût pour la Musique VOCALE et INSTRUMENTALE est si bien développé, contient les principes du Chant, rédigés avec le plus grand soin et mis à la portée des talents de tous les genres. Les préceptes sont accompagnés d'Exemples choisis pour faciliter l'apprentissage. Cet ouvrage spécialement destiné à la Jeunesse des deux sexes, doit être d'un grand avantage pour les maisons d'Éducation et trouver un facile accès dans les familles. Imprimé sur caractères neufs, beau papier (Royal), format grand Octavo. On peut se procurer cet ouvrage à Montréal:—Aux Bureaux de la REVUE, et chez M. C. P. LEPROHON, Libraire, Rue Notre-Dame.—A Québec, chez MM. J. & O. CRÉMAZIE, No. 9, Rue Sainte-Famille, et J. B. FRETTE, Libraire.—PRIX \$c, chaque Exemplaire.—Il sera fait une réduction pour les Collèges ou autres institutions qui en achèteraient un assez grand nombre. STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire.

AVIS est par les présentes donné, qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, d'un Acte pour incorporer une Compagnie qui se propose de construire un CHEMIN DE FER de MONTREAL à PRESCOTT. (Signé) J. FERRIER, GEO. SIMPSON, GEORGE CRAWFORD, WILLIAM DOW, W. MACDONALD, T. A. STAYNER, T. C. MEREDITH, M. McCULLOCH. Montréal, 27 fév. 1846.

EN VENTE A la Librairie des Soussignés, L'HISTOIRE DE NEW-YORK, Sous les Hollandais, par le Dr. E. B. O'Callaghan. E. R. FABRE, & Cie. Rue St. Vincent. 27 fév.

SOCIETE DE NAVIGATION DE Richelieu. AVIS. Les Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FÉVRIER prochain leur TROISIEME et DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription. Par ordre, J. F. SINCENNES, Secré. Trés. Montréal, 23 janvier 1846.

PORCELAINE, FAIENNE, CRISTAL, GRÈS. EN GROS ET EN DETAIL. Le Soussigné prie ses amis et le public en général, d'agréer ses remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'ici, et il espère qu'ils lui continueront leur patronage. Son Fond de Magasin est maintenant complet avec les différentes descriptions de Marchandises sus-mentionnées, et il appelle particulièrement l'attention sur la grande variété d'articles de KAOLIN IRON STONE. Tables, dorées et unies, Services pour le Dessert le Thé, le Déjeuner et pour Chambres à Coucher; Lampe, de Lecture, de Palmer, Lampes Couvertes avec Cheminées; Coupes pour manger le Flan, Verres à Gelée-Moules à Blanc-Manger, Services pour Thé et Café, de Métal Anglais; Couteaux et Fourchettes pour le Dîner et le Déjeuner, montés en Ivoire, Cuillères à Soupe et à Thé, Cabarets à Thé, Thermomètres, etc., etc. L'assortiment en Gros est complet, et il se trouve avec un assortiment très étendu de Marchandises communes convenables pour le commerce de la ville et de la campagne, lesquelles peuvent être vendues par ballots ou par lots d'une douzaine. Pour être vendus à Bas Prix. ROBERT ANDERSON, 171, rue St. Paul, Montréal, 27 fév. 1846.

ETABLISSEMENT CANADIEN. D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE, TENU PAR M. L. P. BOIVIN, BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL, en face du marché'. M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne. Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité. Chaînes en or françaises et anglaises. Tabatières d'argent, de dames et messieurs. Pendant d'oreilles. Épingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche. Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes. Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, montés en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts. M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude. Montréal, 6 Janvier, 1846.

A VENDRE. La Deuxième Livraison DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, POUR LE MOIS DE MARS. Sommaire de cette Livraison. Trois jour de Christophe Colomb, (Messénienne), par CASIMIR DELAVIGNE.—Le voile de Marie Louise, nouvelle par ARNOUD FREMY.—Le mariage, par CHARTEBRIAND.—Les contes de la famille, par PIERRE CHEVALIER et N. MARTIN.—Montaigne, par VILLEMARIN.—Vingt quatre heures à la Tappe de Bellefontaine, par PIERRE CHEVALIER.—Un Vendredi-Saint, par ORTAINE FOURNIER.—Ibrahim Pacha, fils de Méhémet-Ali, par G. DE CHATOUVILLE.—Littérature Canadienne, Charles Guérin, (suite), par un anonyme.—La Vertu, (poésie) par C. P.—Feuilleton Mademoiselle de Latour, par LOUISE DE VEYRIERES.—Abd-el-Kader, (notice biographique).—Les Quadrilles de la Virginie, (musique.) Prix Un Ec.

MONTREAL HALL. Rue Notre-Dame. Le Soussigné offre à vendre, 4000 lb. de Graines de Trèfle, du Nord, de la meilleure qualité. 1500 lb. de Graines de Trèfle de Rawdon. 100 minots de Graine de Mil sésée, d'une qualité supérieure. —AUSI— Un assortiment de GRAINES NOUVELLES de Jardin. A. URQUHART. 13 mars.

Departement des Terres de la Couronne. Montréal, 18 Décembre 1845. AVIS.—Pour être vendu, par Encan Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi: La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoint (n'excedant pas trois cent cinquante acres), qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre. L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne. Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient. Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six. Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émancipées, lorsque le paiement sera complété. Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau. D. B. PAPINEAU, C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours jusqu'au jour de la vente. Le Chronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi priés de l'insérer. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C. Garderobe de l'Assemblée Législative, Montréal, 22 Décembre 1845. AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent en ce résultat, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M. Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuier, Secrétaire de la Commission. Par ordre, J. G. BARTHE, Sec. Com. sur les Pertes. Montréal, 5 Janvier 1846.

Agence a New-York. J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau Street. EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canada, vers les Etats-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBRES MANUFACTURERS, qui à New-York et dans ses Environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.—Il fera donc exécuter d'après les goûts voulus, tous les objets dont on lui confiera les commandes, tels que: Mécanismes a Patentes, Inventions nouvelles, d'art ou d'agriculture, Perfectionnement de constructions, Plan d'architecture publique et privée, Ornaments de Salons, Bijouteries et argenteries, Montres et Pendules, Articles de modes, Livres de littérature et de Médecine "publiés aux Etats-Unis." Instruments de Chirurgie, Et objets de tous genres. AUSI:—Marchandises diverses comme ci-dessus. N. B. Pour ornements et objets d'Eglise, s'adresser à l'Hôpital-General, (Secours Grises). J. C. ROBILLARD.

A VENDRE, A DES SUPERBES FACILES!! 10. C. Une superbe VERGER, formant l'encoignure parallèle à la ligne de derrière et Campeau. Une rue parallèle à celle de derrière, doit être ouverte depuis la rue Laguchetière à celle de Ste. Catherine. Ce verger, par sa position presque au centre de la cité, divisé en lots pour bâtir, rapportera un grand prix. Il y a une Maison bâtie sur le terrain qui est élevé. 20. Une terre de près de 70 arpents en superficie, située à la Petite-Côte, à l'extrémité du chemin Papineau, du côté nord-ouest de la deuxième barrière de péage. Il y a sur cette terre une jolie Maison de pierre à une étage. 30. Cet autre superbe VERGER, contenant deux arpents de terre, en arrière de l'Asyle de la Providence, joignant les terrains de T. A. STAYNER, Ecuier, ayant son front sur la rue St. Andrew, et borné en arrière par une rue projetée, ouverte en partie. Il y a sur le terrain une bonne maison, etc., etc. 40. UN TERRAIN pour bâtir au coin nord-ouest des rues Laguchetière et des Allemands, très avantageux pour y établir un commerce. Pour les conditions, s'adresser au soussigné No. 7, rue Amherst ou No. 56, coin des rues Notre-Dame et St. Claude. FELIX FORTIER, Avocat. 6 mars.

A VENDRE. L'ART EPISTOLAIRE, pamphlet de 72 pages; contenant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays par un Canadien, Suivi d'exemples de lettres d'Affaires de Condolérance d'Introduction, de recommandation, &c. &c. Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'Auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour &c. On le trouve en vente aux Librairies de MM. Fabre et cie, rue St. Vincent. "C. P. Leprohon, rue Notre-Dame. "Rolland et Thompson, rue St. Vincent. "Chepeleau et Lamothe; rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable Bureau de l'Aurore. F. CING-MARS. Prix 20 sous, 7s. 6s. la douzaine.

ALMANACH DES ADDRESSES.

L. R. LACOSTE, Notaire Public, Office rue des Fortifications, No. 6.—2 mars. ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien, Chimiste, Droguier, No. 106, Rue St. Paul, Montréal. J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorch. str.—16 Jr. DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig, Janvier, 1846. DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, écrivain. DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche, che sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet. DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent. DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent. DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig. DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent. J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent. J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent. M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques. L. O. LE TOURNEUX, Avocat, transporté de l'Étude au No. 15, Rue St. Vincent. C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse. W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent. M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel. J. R. BERTHELOT, Avocat, No. 1, Rue St. Vincent. O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada. P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame. C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez J. H. Jobin, Ecr., coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

BEAUDRY & FRERE. No. 124, RUE NOTRE-DAME.

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux: Couverts de Laine, grandeur assortie; Flanelles de toutes les couleurs; Draps à Manteau, de diverses couleurs de do Castor, do do Bon chœur d'étoffe à Pantalons; Plusieurs cents pièces Coton Blanc 500 Pièces Coton Américain. Montréal, 13 Janvier, 1846.

P. GOULET, MARCHAND TAILLEUR. (RECEMMENT ARRIVE' DE NEW-YORK.)

L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr. Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc. Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servis que si elles le prenaient à son Magasin. M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des Etats-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en cédera à personne pour l'élégance des ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires. Montréal, 30 janvier, 1846.

LECTURES SCIENTIFIQUES. Societe d'Histoire Naturelle.

UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public. Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le Dr. HOLMES, SAMEDI, le 24 du courant, à 7 1/2 heures, et se continuera toutes les semaines. Montréal, 23 janvier 1846.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: PALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois. Comme on peut le voir par nos conditions d'Abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour dix chelins seulement, à peu près CINQ CENTES grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications. Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement A PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE. Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerre. STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.